

Motion proposée au Conseil d'Administration du lycée Paul Verlaine du 3 février 2011

Ne remettant pas en cause le travail de préparation du Proviseur, les parents d'élèves, les élèves, les représentants de la commune, un personnel ATOS et les professeurs élus au CA du lycée Paul Verlaine réuni le 3 février 2011 expriment leur refus de la dégradation des conditions d'études et de travail qui résulte de la politique éducative du gouvernement et de la poursuite de la réforme en 1^{ère}.

Ils s'opposent au chiffrage de la DHG pour la rentrée 2011 puisque, en réduction de 80 heures dont 57.5 heures postes, elle ne permettra pas avec globalement le même nombre d'élèves d'assurer un travail de qualité propice à des études sérieuses.

Ils désapprouvent la répartition qui, contrainte par cette diminution de moyens, aboutit à alourdir les effectifs en regroupant les élèves des classes de 1^{ère} pour les enseignements communs, en constituant des groupes de langues plus chargés, en diminuant les séquences dédoublées...

Ils dénoncent le danger pour les élèves de cette politique qui, dans une seule logique de réduction des moyens, ne se préoccupe pas des conditions de travail dont ils ont pourtant absolument besoin pour réussir.